

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, October 26, 2023

The Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met with videoconference this day at 9 a.m. [ET], pursuant to rule 12-7(1), to consider financial and administrative matters; and in camera, pursuant to rule 12-7(1), to consider financial and administrative matters.

Senator Lucie Moncion (Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good morning. My name is Lucie Moncion. I am a Senator from Ontario, and I have the privilege of chairing the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

I would now like to go around the table and ask my colleagues to introduce themselves, starting on my left.

[*English*]

Senator Boehm: Peter Boehm, Ontario.

Senator Boyer: Yvonne Boyer, Ontario.

[*Translation*]

Senator Forest: Éric Forest, Gulf Division, Quebec.

Senator Saint-Germain: Raymonde Saint-Germain from Quebec.

Senator Loffreda: Tony Loffreda, Montreal, Quebec.

[*English*]

Senator Moodie: Rosemary Moodie, Ontario.

Senator Tannas: Senator Scott Tannas, Alberta.

Senator Smith: Larry Smith, Montreal, Quebec.

Senator Quinn: Jim Quinn, New Brunswick.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

Senator Seidman: Judith Seidman, Montreal, Quebec.

Senator Plett: Don Plett, Manitoba.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 26 octobre 2023

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), avec vidéoconférence, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour l'étude de questions financières et administratives; et à huis clos, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour l'étude de questions financières et administratives.

La sénatrice Lucie Moncion (présidente) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonjour. Je m'appelle Lucie Moncion, je suis une sénatrice de l'Ontario et j'ai le privilège de présider le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Je voudrais maintenant faire un tour de table et demander à mes collègues de se présenter, en commençant par ma gauche.

[*Traduction*]

Le sénateur Boehm : Peter Boehm, de l'Ontario.

Le sénatrice Boyer : Yvonne Boyer, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Éric Forest, division du Golfe, au Québec.

La sénatrice Saint-Germain : Raymonde Saint-Germain, du Québec.

Le sénateur Loffreda : Tony Loffreda, de Montréal, au Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Moodie : Rosemary Moodie, de l'Ontario.

Le sénateur Tannas : Sénateur Scott Tannas, de l'Alberta.

Le sénateur Smith : Larry Smith, de Montréal, au Québec.

Le sénateur Quinn : Jim Quinn, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

Le sénateur Plett : Don Plett, du Manitoba.

[Translation]

The Chair: I also welcome those following our deliberations throughout the country.

Honourable senators, the first item on the agenda is the approval of the minutes of September 28, 2023, which are in your bundle. Are there any questions or amendments to the minutes?

Can someone move the following motion:

That the minutes of Thursday, September 28, 2023, be adopted.

Senator Moodie so moves. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: Motion carried.

The next item is the quarterly report as of June 30, 2023, from the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets. Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer, is now joining the meeting as a witness. I understand that Senator Forest will make some opening remarks and that Pierre will help him answer questions. As usual, this presentation will be followed by questions and answers.

Senator Forest: Good morning, everyone.

The Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets is honoured to table its 20th report. Your subcommittee received the financial highlights for the first quarter of fiscal year 2023-2024, covering the period from April 1 to June 30, 2023.

In the context of this report, I would like to bring to your attention three points of particular interest.

First, for fiscal year 2023-2024, the budget is \$126,700,000. By the end of the first quarter, the Senate had spent \$21.7 million, or 17% of its available budget. This is slightly lower than the 18% figure seen the previous year, when the amount stood at \$21.5 million.

Regarding item 2, for fiscal year 2023-2024, the Senate is expected to generate an overall surplus of \$8.4 million, mostly from the Senators' office budget, since the utilization rate is not expected to exceed 80%, based on current and projected trends and owing to the lower number of senators than budgeted. The budget was established for 100 senators, but there are 92.

[Français]

La présidente : Je souhaite également la bienvenue à ceux qui suivent nos délibérations dans tout le pays.

Honorables sénateurs, le premier point à l'ordre du jour est l'approbation du procès-verbal du 28 septembre 2023, qui est dans votre trousse. Y a-t-il des questions ou des modifications à apporter au procès-verbal?

Est-ce que quelqu'un peut proposer la motion suivante :

Que le procès-verbal du jeudi 28 septembre 2023 soit adopté.

La sénatrice Moodie en fait la proposition. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

La présidente : La motion est adoptée.

Le point suivant concerne le rapport trimestriel en date du 30 juin 2023 du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités. Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances, se joint maintenant à la réunion en tant que témoin. Je crois savoir que le sénateur Forest fera des remarques préliminaires et que Pierre l'aidera à répondre aux questions. Comme d'habitude, cette présentation sera suivie d'une période de questions.

Le sénateur Forest : Bonjour à tous et à toutes.

Le Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités a l'honneur de déposer son 20^e rapport. Votre sous-comité a reçu le document sur les faits saillants financiers et les résultats du premier trimestre de l'exercice financier 2023-2024, qui couvre la période du 1^{er} avril au 30 juin 2023.

Dans le cadre de ce rapport, j'aimerais porter à votre attention trois points particulièrement intéressants.

Premièrement, pour l'année financière 2023-2024, le budget est de 126 700 000 \$. À la fin du premier trimestre, le Sénat avait dépensé 21,7 millions de dollars, soit 17 % de son budget disponible. Il s'agit d'une proportion légèrement inférieure au chiffre de 18 % observé l'année précédente, alors que le montant s'élevait à 21,5 millions de dollars.

En ce qui concerne le point 2, pour l'année financière 2023-2024, on s'attend à ce que le Sénat dégage un excédent global de 8,4 millions de dollars provenant majoritairement du budget de bureau des sénateurs, puisque le taux s'utilisation ne devrait pas dépasser 80 %, selon les tendances actuelles et prévues et en raison du nombre de sénateurs moins élevé que ce qui avait été prévu au budget. On avait prévu 100 sénateurs, mais il y en a 92.

You will notice that section 3.4 has been added to the quarterly financial report. The new section presents the efficiency opportunities approved by the Internal Economy Committee, as well as the progress made in implementing them for fiscal year 2023-2024. Anticipated savings to date amount to \$76,000.

After deliberation, the report was approved by your subcommittee. I am now pleased to proceed with the tabling of the Quarterly Financial Report of the Senate of Canada for the quarter ended June 30, 2023, for your information.

Thank you very much.

Pierre Lanctôt is with us to answer your questions about this quarterly report.

The Chair: Thank you, Senator Forest. Do you have any questions or comments for Senator Forest or Mr. Lanctôt?

[English]

Senator Quinn: Welcome, Pierre. I have a comment and a question. First, this is a really well-done presentation in plain language. Thank you for that.

Reductions of 15% are going across government. Is the Senate involved in doing a 15% reduction, or are we exempt from that?

Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer, Finance and Procurement Directorate, Senate of Canada: Thank you, senator, for your question. The Senate does not have to follow the 15%. We are not part of that program.

Senator Seidman: It's good to see you, Pierre. Thank you for being with us. It's a good report. I appreciate it. On page 15, of the report you have forecasted FTEs by directorate/sector. The second-to-last line shows "FTEs funded by a third party." I am not quite sure what that means.

Mr. Lanctôt: Thank you for your question. The positions funded by other entities are, for example, transcription, which is not paid for by the Senate. It is funded by PSPC, Public Services and Procurement Canada.

The Chair: They also fund the LTVP, the Long Term Vision and Plan, I think.

Senator Seidman: There are 43 FTEs funded by a third party. I'm still not sure what that means. Please help me.

Vous remarquerez que la section 3.4 a été ajoutée au rapport financier trimestriel. La nouvelle section présente les opportunités d'efficience approuvées par le Comité de la régie interne ainsi que les progrès réalisés dans leur mise en œuvre pour l'exercice 2023-2024. Les économies prévues jusqu'à maintenant s'élèvent à 76 000 \$.

Après délibération, le rapport a été approuvé par votre sous-comité. Je suis maintenant heureux de procéder au dépôt du rapport financier trimestriel du Sénat du Canada pour le trimestre qui a pris fin le 30 juin 2023, pour votre information.

Merci beaucoup.

M. Pierre Lanctôt est avec nous pour répondre à vos questions sur ce rapport trimestriel.

La présidente : Merci, sénateur Forest. Avez-vous des questions ou des commentaires pour le sénateur Forest ou pour M. Lanctôt?

[Traduction]

Le sénateur Quinn : Bienvenue, monsieur Lanctôt. J'ai une observation et une question. D'abord, c'était un excellent exposé présenté en langage clair. Je vous en remercie.

Des réductions de 15 % s'appliquent à l'ensemble du gouvernement. Le Sénat est-il assujetti à cette mesure ou en est-il exempté?

Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances, Direction des finances et de l'approvisionnement, Sénat du Canada : Je vous remercie de votre question, sénateur. Le Sénat n'est pas visé par les réductions de 15 %. Il ne fait pas partie de ce programme.

La sénatrice Seidman : Je suis enchantée de vous voir, monsieur Lanctôt. Je vous remercie de vous joindre à nous. C'est un bon rapport, que j'apprécie. À la page 16 du rapport, il est question des ETP prévus par direction ou secteur. L'avant-dernière ligne présente les « ETP financés par une tierce partie ». Je ne suis pas certaine de comprendre de quoi il s'agit.

M. Lanctôt : Je vous remercie de votre question. Les postes financés par d'autres entités sont, par exemple, ceux qui ne le sont pas par le Sénat, mais par Services publics et Approvisionnement Canada, ou SPAC.

La présidente : Ce ministère finance également la Vision et le plan à long terme, ou VPLT, il me semble.

La sénatrice Seidman : Il y a 43 ETP financés par une tierce partie. Je ne suis toujours pas sûre de comprendre ce que cela signifie. Aidez-moi, s'il vous plaît.

Mr. Lanctôt: Sorry, I was thinking about one specific circumstance, but if we look at them, most of those 43 are related to LTVP. The expenses for those employees are not paid by the Senate; they are actually paid by PSPC. That is why we isolate them. The number of FTEs assumed in the Senate budget is 456.

Senator Seidman: I just wondered what “FTEs funded by third party” really meant. So you’re saying it’s mainly the construction or reconstruction or rehabilitation of Centre Block?

Mr. Lanctôt: That’s correct.

Senator Seidman: Those employees are funded from outside, but it’s included in the Senate FTE budget?

Mr. Lanctôt: They are part of our employees, but they’re not included in the budget per se because we are reimbursed. In our expenses, those 43 positions are not captured. We track them because they are positions that we assume, basically. They are part of our employees.

Senator Seidman: That really explains it. Thank you very much.

The Chair: Are there any other questions or comments?

[*Translation*]

If not, thank you very much, Pierre.

Dear colleagues, for the next item, I am told that the article will be presented with a short summary, but that the decision will be postponed. Senator Saint-Germain, I give the floor to you.

Senator Saint-Germain: Thank you, Madam Chair.

This is a request to add temporary funds over a two-year period — so this year and next year — for the Interparliamentary Affairs Directorate, which serves both chambers and handles the management of interparliamentary associations. Its total budget envelope in 2022-2023 was just over \$4.3 million. This amount has remained the same since 2017-2018.

The Joint Interparliamentary Council would like a temporary increase in the parliamentary associations’ budget envelope of \$430,050 for fiscal years 2023-2024 and 2024-2025. I will provide more details at the next meeting. This funding would be shared between the House of Commons and the Senate at a rate of 70% for the House of Commons and 30% for the Senate. Since the House of Commons Board of Internal Economy has not yet made its decision and considered this matter, and given

M. Lanctôt : Je suis désolé, je pensais à une situation précise, mais si on examine les faits, la plupart des 43 employés ont un lien avec la VPLT. Les dépenses pour ces employés ne sont pas payées par le Sénat, mais par SPAC. Voilà pourquoi nous les avons isolés. Le nombre d’ETP financés à même le budget du Sénat est de 456.

La sénatrice Seidman : Je me demande simplement ce que signifie vraiment « ETP financés par une tierce partie ». Vous dites que cela concerne principalement la construction, la reconstruction ou la réfection de l’Édifice du Centre?

M. Lanctôt : C’est cela.

La sénatrice Seidman : Ces employés sont financés de l’extérieur, mais ils figurent dans le budget d’ETP du Sénat?

M. Lanctôt : Ils font partie de nos employés, mais il ne sont pas inclus dans le budget comme tel parce qu’on nous rembourse. Ces 43 postes ne sont donc pas comptabilisés dans nos dépenses. Nous en tenons compte parce que nous en sommes essentiellement responsables, ces employés faisant partie de notre effectif.

La sénatrice Seidman : Voilà qui explique tout. Je vous remercie beaucoup.

La présidente : Y a-t-il d’autres questions ou observations?

[*Français*]

Simon, merci beaucoup, Pierre.

Chers collègues, pour le prochain point, on m’avise que l’article sera présenté avec un court résumé, mais que la décision sera reportée. Sénatrice Saint-Germain, je vous cède la parole.

La sénatrice Saint-Germain : Merci, madame la présidente.

Il s’agit d’une demande d’ajout de fonds temporaires sur une période de deux ans, donc la présente année et la prochaine année, pour la Direction des affaires interparlementaires, qui sert les deux Chambres et qui s’occupe de la gestion des associations interparlementaires. Son enveloppe budgétaire totale en 2022-2023 était d’un peu plus de 4,3 millions de dollars. Ce montant est le même depuis 2017-2018.

Le Conseil interparlementaire mixte souhaiterait obtenir une augmentation temporaire de l’enveloppe budgétaire des associations parlementaires d’un montant de 430 050 \$ pour les exercices 2023-2024 et 2024-2025. Je donnerai plus de détails lors de la prochaine réunion. Ce financement serait partagé entre la Chambre des communes et le Sénat à la hauteur de 70 % pour la Chambre des communes et de 30 % pour le Sénat. Puisque le Bureau de régie interne de la Chambre des communes n’a pas

the importance of the funds relating to the Senate's contribution, I recommend that we defer our decision until the House of Commons has made its own.

[English]

Senator Quinn: I'm beginning to learn and understand more how important this work is. My question is around the temporary financing and I understand the request for that. What would it mean if, when the temporary funding expires, we had to live within the existing budget? What would the impact be and what decisions would have to be made with respect to decreasing activity or presence on different things? Has there been an analysis so we would have a better appreciation of what it would mean if we didn't automatically make the temporary permanent?

Senator Saint-Germain: The subcommittee of the JIC studied the additional request for creating additional associations, and a decision has been made that we would have a moratorium. We will keep the status quo with the number of associations. As for the forecast for the coming years — further than two years — we are not there yet. We do believe that the planning for the next two years is the most realistic or pragmatic one, and at the same time, we will need to find alternatives. Some associations have already found alternatives to compensate for the increase in flights. Flying is much more expensive than it was, so some alternatives have been found.

We are also looking at maintaining, but for inflation, the budget so that it is not an additional increase to the taxpayers' money. This is why the planning over these two years is appearing to us as being the most pragmatic and realistic and we will see in two years what will happen.

Once again, since the House of Commons is the one that pays the most, 70% of this additional funding will come from the House of Commons if it is agreed. So I recommend that we don't make a decision here before we know about their own decision.

Senator Quinn: Thank you. I wasn't recommending or asking to make a decision now. I was asking the value of having a bit of an impact analysis over the next six months so we know when the time comes, what the impact would be if we, as a Senate, said, "No, we are not going to increase by the amount that's the temporary funding." What would that impact be so we are in a better position when we come back and have that discussion?

encore pris sa décision et examiné cette question, et compte tenu de l'importance des fonds se rapportant à la contribution du Sénat, je recommande que nous reportions notre décision au moment où la Chambre des communes aura pris la sienne.

[Traduction]

Le sénateur Quinn : Je commence à comprendre à quel point ce travail est important. Ma question porte sur le financement temporaire, et je comprends qu'on en demande. Que se passerait-il si, à l'expiration du financement temporaire, nous devions respecter le budget existant? Quel serait l'impact et quelles décisions devraient être prises en ce qui concerne la diminution de l'activité ou de la présence à différentes choses? A-t-on effectué une analyse pour que nous puissions mieux comprendre ce que cela signifierait si nous ne rendions pas automatiquement le financement temporaire permanent?

La sénatrice Saint-Germain : Le sous-comité du Conseil interparlementaire mixte a étudié la demande supplémentaire afin de créer des associations additionnelles et a décidé d'instaurer un moratoire. Nous maintiendrons le statu quo avec le nombre d'associations. En ce qui concerne les prévisions pour les années à venir — plus de deux ans —, nous n'en sommes pas encore là. Nous croyons que la planification pour les deux prochaines années est des plus réalistes ou pragmatiques, mais d'un autre côté, nous devrons trouver des solutions de rechange. Certaines associations ont déjà trouvé des moyens pour compenser l'augmentation du prix des billets d'avion. Comme il est beaucoup plus cher de prendre l'avion, elles ont dû trouver des solutions de rechange.

Nous cherchons également à maintenir le budget malgré l'inflation pour ne pas dépenser davantage l'argent des contribuables. C'est pourquoi la planification pour les deux prochaines années nous apparaît comme la plus pragmatique et la plus réaliste possible, et nous verrons dans deux ans ce qu'il se passera.

Encore une fois, comme c'est la Chambre des communes qui paie le plus, 70 % des fonds supplémentaires proviendront de la Chambre des communes si elle y consent. Je recommande donc que nous ne prenions pas de décision ici avant de connaître sa décision.

Le sénateur Quinn : Merci. Je ne recommandais pas ou ne demandais pas de prendre une décision maintenant. Je voulais savoir s'il serait utile d'effectuer une petite analyse d'impact au cours des six prochains mois pour que nous sachions, le moment venu, quelles seraient les répercussions si le Sénat décidait de ne pas augmenter le montant du financement temporaire. Quel serait l'impact pour que nous soyons mieux informés lorsque nous reviendrons pour discuter de la question?

Senator Saint-Germain: This is a very good question. Our impact analysis is for this year and the coming one, and next year we will further plan for two coming years. We're not planning over three years because we still have to reconsider the additional requests that we have and also analyze the impacts of some associations, of their work and how we can make sure that we are efficient in interparliamentary diplomacy, focusing on the most impactful association and regions. This is very important and it comes before the financial planning for the coming years. It has to come before.

Senator Quinn: Thank you. We'll continue to watch where we are going; that is what you're saying?

Senator Saint-Germain: Exactly.

Senator Quinn: Very well. Thank you.

The Chair: We will get back to this subject after the House of Commons has decided which way they will be going.

Senator Quinn: Okay, thank you very much.

The Chair: You're welcome. Any other questions or comments on this item? If not, we move on to Item 4 on our agenda. It's the Delegation of Financial Authority Policy.

Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer, will join us again as a witness. As usual, this presentation will be followed by time for questions.

[Translation]

Mr. Lanctôt: Good morning and thank you, Madam Chair. Honourable senators, the revised delegation of financial authorities has been in place for just over a year and its implementation has gone well.

However, we have noted a few areas where the policy would benefit from being even more clear or explicit, hence the changes proposed in the briefing note.

[English]

These changes are not new requirements but simply clarifications and updates, as well as some alignment with other updated policies. I believe it is important to make these changes at this time to keep our policy current.

This concludes my report. I would be pleased to answer any questions or take your comments.

The Chair: Are there any questions or comments?

La sénatrice Saint-Germain : C'est une très bonne question. Notre analyse d'impact porte sur l'année en cours et la suivante, et l'année prochaine, nous planifierons plus loin pour les deux années suivantes. Nous ne planifions pas sur trois ans parce que nous devons encore reconstruire les demandes supplémentaires que nous avons et aussi analyser les impacts de certaines associations et de leur travail afin de déterminer comment nous pouvons nous assurer d'être efficaces sur le plan de la diplomatie interparlementaire, nous concentrant sur l'association et les régions les plus influentes. C'est très important et cela précède la planification financière pour les années à venir. Cela doit venir avant.

Le sénateur Quinn : Je vous remercie. Nous continuerons de regarder où nous allons; est-ce ce que vous êtes en train de dire?

La sénatrice Saint-Germain : Exactement.

Le sénateur Quinn : Très bien. Je vous remercie.

La présidente : Nous y reviendrons après que la Chambre des communes aura décidé ce qu'elle fera.

Le sénateur Quinn : D'accord. Je vous remercie beaucoup.

La présidente : De rien. Avez-vous d'autres questions ou commentaires à ce sujet? Sinon, nous passons au point 4 de notre ordre du jour, qui porte sur la Politique sur la délégation des pouvoirs financiers.

Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances, se joindra de nouveau à nous à titre de témoin. Comme d'habitude, son exposé sera suivi d'une période de questions.

[Français]

M. Lanctôt : Bonjour et merci, madame la présidente. Honorables sénateurs et sénatrices, la délégation des pouvoirs financiers révisée est en place depuis un peu plus d'une année et sa mise en œuvre s'est bien déroulée.

Cependant, nous avons noté quelques endroits où la politique gagnerait à être encore plus claire ou explicite, d'où les changements proposés dans la note d'information.

[Traduction]

Il ne s'agit pas de nouvelles exigences, mais simplement de clarifications et de mises à jour, ainsi que d'une certaine harmonisation avec d'autres politiques mises à jour. Je crois qu'il est important d'apporter ces changements maintenant pour que notre politique demeure à jour.

Ceci conclut mon rapport. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions ou d'entendre vos commentaires.

La présidente : Y a-t-il des questions ou des observations?

Senator Quinn: My question is pretty simple. I understand what's being done here clearly, but in my past life, as a CFO, I always found it easier when I had the actual delegation documents so you can see the positions that are being adjusted or added. When I read down, I understand the positions but I'm not sure how they relate within the financial delegation document itself.

My request is that it would be great to see the delegation documents so that we have a clearer understanding of what exactly is happening within the document. As you know, it is a dynamic document.

Mr. Lanctôt: I appreciate the question. We didn't include the full delegation because it is many pages, so that's why we didn't include the document per se as part of the briefing note. Where he tried to summarize in the table, but if you are interested in the full —

The Chair: The secretariat will send it over to all the senators so you will have it.

Senator Quinn: I was going to clarify. You say it's several pages long. I find that interesting because when I was CFO for a \$7.5 billion department, it wasn't several pages long; it was two pages long. I would like to see the document to see how it's structured. It might be something new to me. I'd like to see it. Thank you.

Mr. Lanctôt: No problem.

The Chair: For clarification, the matrix is one page and the policy is about 8 to 10 pages, so you will receive the full package.

Senator Quinn: I'm interested in the actual delegation document. Policy is great too. Thank you.

The Chair: We will minimize the information sent over.

Any other questions or comments for Pierre on this?

Senator Smith: Pierre, regarding number 8, for the Executive Committee members asking for an increase from \$100,000 to \$150,000 transfer of funds, can you give us a walk through of how this has evolved over time and what is this request based on?

Le sénateur Quinn : Ma question est fort simple. Je comprends très bien ce qui se fait ici, mais dans ma vie antérieure, en qualité de dirigeant principal des finances, j'ai toujours trouvé plus facile d'avoir en main les documents de délégation pour pouvoir voir les postes qui sont ajustés ou ajoutés. Lorsque je lis, je comprends les postes, mais je ne suis pas certain d'en comprendre le lien dans le document de délégation financière lui-même.

Ce que je demande, c'est qu'il serait pertinent de voir les documents de délégation afin que nous comprenions mieux ce qui se passe exactement dans le document. Comme vous le savez, il s'agit d'un document dynamique.

M. Lanctôt : Je vous remercie de la question. Nous n'avons pas inclus le document de délégation complet, car il compte de nombreuses pages. C'est pourquoi nous n'avons pas inclus le document comme tel dans la note d'information. Nous avons tenté de résumer le tout dans le tableau, mais si vous souhaitez voir le document au complet...

La présidente : Le secrétariat enverra le document à tous les sénateurs pour que vous l'ayez.

Le sénateur Quinn : J'allais apporter un éclaircissement. Vous dites que le document fait plusieurs pages. Voilà que je trouve intéressant, car quand j'étais dirigeant principal des finances d'un ministère de 7,5 milliards de dollars, le document ne faisait pas plusieurs pages; il en comptait deux. J'aimerais examiner le document pour voir comment il est structuré. Ce pourrait être quelque chose de nouveau pour moi. J'aimerais le voir. Merci.

M. Lanctôt : Nous vous le fournirons volontiers.

La présidente : Sachez que la matrice est d'une page et la politique en compte de 8 à 10. Vous recevrez tous les documents.

Le sénateur Quinn : Ce qui m'intéresse, c'est le document de délégation comme tel. La politique est intéressante également. Je vous remercie.

La présidente : Nous réduirons au maximum l'information envoyée.

Y a-t-il d'autres questions ou observations pour M. Lanctôt?

Le sénateur Smith : Monsieur Lanctôt, en ce qui concerne le numéro 8 concernant les membres du comité exécutif qui demandent une augmentation de 100 000 à 150 000 \$ au chapitre du transfert de fonds, pouvez-vous nous expliquer comment cela a évolué au fil du temps et sur quoi se fonde cette demande?

Mr. Lanctôt: Thank you for the question. When we last updated the policy, we updated very specific amounts; prior to that, the policy was a bit more open. So we proposed specific amounts based on experience. But when we updated the policy, it was during the pandemic years. We didn't have as many transactions as we normally do, so we realized that the amount we provided for the budget transfers, that's only to transfer budgets between directorates. It means that if we have a surplus in one group — we don't spend what we thought we would spend and we want to spend in another group — the Executive Committee is authorized to approve that transfer. We realize now that the amount we had included in the policy a year ago was too low and we're suggesting a small adjustment.

The Chair: Are there any other questions or comments? If not, can I have a mover for the following motion:

That the modifications to the *Delegation of Financial Authorities Policy* and matrix to improve clarity on delegated authorities be approved; and

That the targeted implementation date of the updated financial delegation of authorities be November 1, 2023.

Senator Quinn so moves.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion? Carried.

Thank you, Pierre. I understand you will be staying with us for the next item on our agenda.

[Translation]

The following item concerns changes to the Senators' Office Management Policy regarding the eligibility of expenses to move personal wall artwork to and from the Parliamentary Precinct.

This presentation will be followed by questions and answers. Pierre, you may begin your presentation.

Mr. Lanctôt: Thank you. Honourable senators, last August, following a senator's request, the Subcommittee on Agenda and Procedure asked the Senate Administration to consider the required changes to the Senators' Office Management Policy, so that the expenses of transporting a senator's personal wall artwork from their residence to their Parliamentary Precinct office and back again would be authorized in the future.

M. Lanctôt : La dernière fois que nous avons mis à jour la politique, nous avons actualisé des montants très précis; auparavant, la politique était un peu plus ouverte. Nous avons donc proposé des montants précis en fonction de l'expérience. Mais nous avons mis à jour la politique pendant les années pandémiques, au cours desquelles nous n'avons pas eu autant de transactions que d'habitude. Nous nous sommes rendu compte que le montant que nous avions fourni pour les transferts budgétaires n'était que pour transférer des budgets entre directions. Ainsi, s'il y a un surplus dans un groupe — qui ne dépense pas autant que nous le pensions et nous voulons qu'un autre groupe dépense ces fonds —, le comité exécutif est autorisé à approuver ce transfert. Nous nous rendons compte maintenant que le montant prévu dans la politique il y a un an était insuffisant et nous proposons un léger ajustement.

La présidente : Avez-vous d'autres questions ou observations? Si ce n'est pas le cas, est-ce que l'un d'entre vous pourrait proposer la motion suivante :

Que les modifications apportées à la *Politique sur la délégation des pouvoirs financiers* et à la matrice afin d'améliorer la clarté des pouvoirs délégués soient approuvées;

Que la date prévue pour la mise en œuvre des pouvoirs de délégation financière mis à jour soit fixée au 1^{er} novembre 2023.

Le sénateur Quinn propose la motion.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion? La motion est adoptée.

Je vous remercie, monsieur Lanctôt. Je crois comprendre que vous resterez des nôtres pour le prochain point à l'ordre du jour.

[Français]

Le point suivant concerne des modifications à la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs en ce qui concerne l'admissibilité des dépenses encourues pour déplacer des œuvres d'art murales personnelles entre un domicile et la Cité parlementaire.

Cette présentation sera suivie d'une période de questions. Pierre, vous pouvez commencer votre présentation.

M. Lanctôt : Merci. Honorables sénateurs et sénatrices, en août dernier, à la suite de la demande d'une sénatrice, le Sous-comité du programme et de la procédure a demandé à l'Administration du Sénat d'examiner les changements requis à la Politique sur la gestion des bureaux des sénateurs, afin que les dépenses de transport d'œuvres d'art murales personnelles d'un sénateur ou d'une sénatrice de sa résidence à son bureau de la Cité parlementaire ainsi que le transport de retour soient autorisées à l'avenir.

The subcommittee's rationale is that this approach would reduce the expense of renting art from Senate-approved suppliers.

[*English*]

It is proposed to add a new paragraph — which is paragraph 5.11.2 — to the policy that stipulates that expenses for transporting a senator's wall artwork from their provincial or territorial residence to their office in the parliamentary district are eligible for expenses up to \$1,000. Expenses for returning the same wall artwork to the senator's primary residence are also eligible expenses for the same maximum amount. These expenses can only be incurred once during the senator's mandate.

The Senate will not assume any responsibility for insurance, cleaning, conservation, restoration or costs related to the art, nor will it be responsible for any damage, loss or care of personal property. Senators will need to sign a waiver of liability regarding the artwork, which is prepared by the Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel.

This concludes my remarks. I will be pleased to answer any questions.

Senator Plett: Thank you. Is this not something we have in place already with our moving to and from here? I didn't have moving expenses to come here, but I believe I could have incurred moving expenses to move here. If I had a condo here, I could have charged the Senate for a move to Ottawa and a move back to Manitoba. Does this not come under the same thing?

I have some office furniture in my place in Manitoba right now that I bought during the COVID-19 pandemic approved by the Senate. They paid for a desk, a printer, a chair and so on, because during COVID, we had to work from home. I'm assuming that obviously belongs to the Senate. Walk me through that. I know this is perhaps deviating from what you have here, but this seems to me to be a duplication of what we already have.

Mr. Lanctôt: Thank you, senator. Actually, the current policy allows a move of furniture from your house to an apartment or residence in Ottawa, it doesn't cover artwork. The new proposed policy is for artwork only. It's an addition or a supplement to the move. It could be, in some cases, that senators don't move an apartment or furniture, but with this new change, they will be allowed to move or transport artwork.

Senator Plett: Mr. Lanctôt, I'm sorry, I don't understand this. If I had decided 13 years ago that I wanted to have an apartment here, and I would have moved a couch, a table, a bed and some

La justification du sous-comité est que cette approche permettrait de réduire les dépenses découlant de la location d'œuvres d'art auprès de fournisseurs approuvés par le Sénat.

[*Traduction*]

Il est proposé d'ajouter à la politique un nouveau paragraphe — soit le paragraphe 5.11.2 — qui stipule que les frais de transport de l'œuvre murale d'un sénateur de sa résidence provinciale ou territoriale à son bureau dans la région du Parlement sont admissibles à hauteur de 1 000 \$. Les frais pour retourner la même œuvre murale à la résidence principale du sénateur sont également admissibles pour le même montant maximal. Ces dépenses ne peuvent être engagées qu'une seule fois pendant le mandat du sénateur.

Le Sénat n'assumera aucune responsabilité en matière d'assurance, de nettoyage, de conservation, de restauration ou de coûts liés à l'art ni aucun dommage, perte ou entretien de biens personnels. Les sénateurs devront signer une décharge de responsabilité concernant l'œuvre d'art, préparée par le Bureau du légiste et conseiller parlementaire.

Cela conclut mes explications. Je répondrai à vos questions avec plaisir.

Le sénateur Plett : Je vous remercie. N'est-ce pas quelque chose qui existe déjà pour déménager ici et retourner chez nous? Je n'ai pas eu de frais de déménagement pour venir ici, mais je crois que j'aurais pu engager des frais pour déménager ici. Si j'avais un condo ici, j'aurais pu faire payer le Sénat pour un déménagement à Ottawa et un retour au Manitoba, n'est-ce pas?

J'ai du mobilier de bureau chez moi, au Manitoba, que j'ai acheté pendant la pandémie de COVID-19, et cet achat a été approuvé par le Sénat. Il a payé pour un bureau, une imprimante, une chaise et d'autres articles. Pendant la pandémie de COVID-9, nous devions travailler de la maison, et je suppose que cela appartient évidemment au Sénat. Je sais que cela s'écarte peut-être de ce dont il est question ici, mais il me semble que c'est un dédoublement de ce que nous avons déjà.

Mr. Lanctôt : Je vous remercie, sénateur. En fait, la politique actuelle permet le déménagement de meubles de votre domicile à un appartement ou à une résidence à Ottawa, mais elle ne couvre pas les œuvres d'art. La nouvelle politique proposée ne s'applique qu'aux œuvres d'art. C'est un ajout ou un supplément au déménagement. Il se pourrait, dans certains cas, que des sénateurs ne déménagent pas le contenu d'un appartement ou des meubles, mais avec ce nouveau changement, ils pourront déplacer ou transporter des œuvres d'art.

Le sénateur Plett : Monsieur Lanctôt, je suis désolé, mais je ne comprends pas. Si j'avais décidé il y a 13 ans d'avoir un appartement ici et que j'avais déménagé un canapé, une table,

artwork, are you telling me that you wouldn't have allowed me to move the paintings if you allowed me to move the rest of it?

Mr. Lanctôt: If you move the contents of an apartment to a secondary residence in Ottawa and it includes some pieces of artwork, yes, it would be included. It would not be included if you moved the artwork from your residence to your office. That would not be covered under the current policy.

Senator Plett: Instead of moving a couch, a desk and a chair, I had just moved artwork, it would have been covered. To me, this is some bureaucratic something or other. We are saying that every time I have a painting I want to move, I can send another painting over here. I'm under the impression that I can make one move this way and one move that way.

The Chair: One is for the office because most of the artwork being transferred is for the offices of senators. The other one is for personal living accommodations, so they are two different things.

Senator Plett: So if I had moved my furniture, including artwork, to Ottawa, and I had an apartment that the furniture was moved to, I could ask to move the artwork to my office and that wouldn't have been allowed.

The Chair: It is allowed.

Senator Plett: But it was all in one move.

The Chair: It could be done in one move, but there is a specific budget for senators who only move artwork.

Senator Plett: I'm sorry, to me this is someone trying to get around the rules by moving something. I have been here 13 years, and now all of a sudden we have to have a policy to move artwork.

The Chair: It has always been there, Senator Plett.

Senator Plett: Then why are we dealing with it now?

The Chair: Because we are raising the amount from \$500 to \$1,000.

Mr. Lanctôt: Prior to this proposed change, it was not clear. In the way that the SOMP was written, the cost of transporting work from a personal residence to the office was not clear. We are trying to make it clear so that there is no ambiguity and put in

un lit et quelques œuvres d'art, êtes-vous en train de me dire que vous ne m'auriez pas permis de déplacer les peintures si vous m'aviez autorisé à déménager le reste?

M. Lanctôt : Si vous déménagez le contenu d'un appartement dans une résidence secondaire à Ottawa et que vous déplacez notamment des œuvres d'art, alors oui, ce serait inclus. Ce ne serait pas inclus si vous transfériez l'œuvre d'art de votre résidence à votre bureau. Ce ne serait pas couvert par la politique actuelle.

Le sénateur Plett : Si au lieu de déménager un canapé, un bureau et une chaise, j'avais déménagé seulement une œuvre d'art, elle aurait été couverte. Pour moi, c'est un point de détail bureaucratique. Nous disons que chaque fois que je veux déménager un tableau, je peux en envoyer un autre ici. J'ai l'impression que je peux déménager dans un sens et dans l'autre.

La présidente : La première directive concerne le bureau, car la plupart des œuvres d'art transférées sont destinées aux bureaux des sénateurs. L'autre concerne le logement personnel. Ce sont donc deux choses différentes.

Le sénateur Plett : Donc, si j'avais déménagé mes meubles, y compris des œuvres d'art, à Ottawa, et que j'y avais un appartement où les meubles avaient été déménagés, je pourrais demander de déménager les œuvres d'art dans mon bureau, ce qui n'aurait pas été permis.

La présidente : C'est permis.

Le sénateur Plett : Mais c'était pour un seul et même déménagement.

La présidente : Tout pouvait être déménagé d'un seul coup, mais un budget est expressément réservé aux sénateurs qui ne veulent déménager que des œuvres d'art.

Le sénateur Plett : Je suis désolé, mais pour moi, quelqu'un essaie de contourner les règles en déménageant quelque chose. Je suis ici depuis 13 ans et, subitement, il nous faut une politique pour déplacer les œuvres d'art.

La présidente : La politique a toujours existé, sénateur Plett.

Le sénateur Plett : Pourquoi nous en occupons-nous maintenant?

La présidente : Parce que nous faisons passer le montant de 500 à 1 000 \$.

M. Lanctôt : Avant ce changement proposé, ce n'était pas clair. De la façon dont la Politique sur la gestion des bureaux des sénateurs était rédigée, les frais de transport d'une œuvre d'art d'une résidence personnelle au bureau n'étaient pas clairs. Nous

a limit of \$1,000. As in the case for moving, it is only once in and once out during the term of the senator. We're trying to be more explicit so that senators are well aware of what they can and cannot do.

Senator Plett: Maybe it's only me, but I don't think it has made it clearer. I think it has made it more complicated. But that's fine.

Senator Loffreda: To add some clarity — and I want to clarify the discussion we're having — it's not a bad policy. We're putting a cap on the amount, which is \$1,000. Some artwork could cost in excess of \$1,000 to move, and we're putting a cap on that and a limit on the number of times you can claim it. If that were not there, I would agree this is a policy that should be there, because we're placing a limit of \$1,000. Some artwork is so valuable that it could cost more than \$1,000 to move it, and you might move it numerous times. All of sudden, I might like what's in my office and do it numerous times.

You have to have a policy given that there has been a situation where there was no policy for it. You said one senator wanted to claim it. That's my take on this, anyway. I may be wrong, but that's the way I see it.

Senator Plett: I don't want to get into a debate over it. I'm fine with it, but I'm sorry, Senator Loffreda, there already is a policy that we can only do once, so we don't need to have that. That policy is already there. If all we want is to have a cap, let's have a policy that deals only with a cap and not put other things into it. I would support it 100%.

Senator Loffreda: It was \$500; now it's \$1,000.

Senator Plett: Fine. But we have a 20-page document here to say that we are going to increase a cap from \$500 to \$1,000. We don't need that; we need one line.

Senator Loffreda: One line, I agree, but we need it. We both agree on that.

Senator Smith: I think the purpose of this was to avoid potential manipulation, so it is fairly cut and dry.

essayons d'être clairs pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté et nous fixons une limite de 1 000 \$. Comme dans le cas d'un déménagement, ce n'est qu'une fois vers le bureau et une fois vers la résidence pendant le mandat du sénateur. Nous essayons d'être plus explicites pour que les sénateurs sachent ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire.

Le sénateur Plett : Ce n'est peut-être que moi, mais je ne pense pas que cela ait rendu les choses plus claires. Je pense que cela a compliqué les choses, mais ça va.

Le sénateur Loffreda : Pour que ce soit plus clair — et je veux clarifier les choses dans la discussion que nous avons —, ce n'est pas une mauvaise politique. Nous plafonnons le montant à 1 000 \$. Le déménagement de certaines œuvres d'art pourrait coûter plus de 1 000 \$, et nous imposons un plafond à ce montant et une limite quant au nombre de fois où vous pouvez faire une réclamation. S'il n'y avait pas de limite, je conviendrais que c'est une politique qui devrait exister, car nous fixons une limite de 1 000 \$. Certaines œuvres d'art sont si précieuses qu'il pourrait coûter plus de 1 000 \$ pour les déplacer, et elles pourraient être déplacées plusieurs fois. Je pourrais subitement aimer ce qui se trouve dans mon bureau et déménager des œuvres d'art plusieurs fois.

Vous devez avoir une politique puisque dans un cas, il n'existe pas de politique à ce sujet. Vous avez dit qu'un sénateur voulait faire une réclamation. C'est mon point de vue, en tout cas. Je me trompe peut-être, mais c'est ainsi que je vois les choses.

Le sénateur Plett : Je ne veux pas lancer un débat à ce sujet. Je comprends, mais je suis désolé, sénateur Loffreda : il existe déjà une politique qui stipule qu'on ne peut faire qu'une réclamation. Cette mesure est donc superflue. Si tout ce que nous voulons, c'est une limite, adoptons une politique qui ne porte que sur une limite et qui ne prévoit rien d'autre. Je l'appuierais sans réserve.

Le sénateur Loffreda : Le maximum était de 500 \$; il est maintenant de 1 000 \$.

Le sénateur Plett : Excellent, mais nous avons ici un document de 20 pages pour nous apprendre qu'on va faire passer le maximum de 500 \$ à 1 000 \$. Cela n'est pas nécessaire; on pourrait le dire en une seule phrase.

Le sénateur Loffreda : Je suis bien d'accord, mais nous convenons tous les deux que ce changement est nécessaire.

Le sénateur Smith : Je pense que l'on voulait ainsi éviter les risques de manipulation, alors c'est tout ce qu'il y a de plus simple.

[Translation]

The Chair: Would a senator agree to move the following motion:

That the Administration be authorized to change the Senators' Office Management Policy by adding the following section:

5.11.2 A senator may, once over the course of their tenure, transport wall artwork pieces (art) from their personal collection from their provincial/territorial residence to their Parliamentary Precinct office. Costs, totalling no more than \$1,000, for packing, transporting and installing such art are eligible expenses paid from the senator's office budget. Similarly, costs, totalling no more than \$1,000, for removing and returning such art back to the senator's provincial/territorial residence are eligible expenses. The Senate is not responsible for any insurance, cleaning, conservation or restoration costs related to the art, nor is the Senate responsible for any damage, loss or theft of personal property. Senators must sign a waiver of liability, as prepared by the Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel, in relation to the art before incurring any expenses described in this provision; and

That these changes come into effect immediately.

Senator Loffreda moves the motion.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: Motion carried.

[English]

Senators, the next item concerns an item that Senator Ringuette wished to raise at the last CIBA meeting. You will recall that we ran out of time, and I asked Senator Ringuette to communicate her concerns with the clerk so we could consider the issues at hand. Toni Francis, Chief Human Resources Officer, will now join us as a witness.

Colleagues, one of the issues that Senator Ringuette raised was the difficulty trying to speak to a representative from Canada Life to resolve an issue. She mentioned that she spent several hours on hold on the phone in late September without being able to speak to a representative. The situation reportedly got worse throughout the week, as during her final attempts, she was unable to be put on hold since the telephone waiting system was already at capacity.

[Français]

La présidente : Est-ce qu'un sénateur accepte de proposer la motion suivante :

Que l'Administration soit autorisée à modifier la *Politique sur la gestion de bureau des sénateurs* par l'ajout de l'article suivant :

5.11.2 Le sénateur peut, une fois au cours de son mandat, déplacer des œuvres d'art murales de sa collection personnelle de sa résidence provinciale ou territoriale à son bureau dans la Cité parlementaire. Les frais d'emballage, de transport et d'installation de ces œuvres, ne totalisant pas plus de 1 000 \$, constituent des dépenses admissibles payées du budget de bureau du sénateur. De même, les frais, ne dépassant pas 1 000 \$, pour retirer et retourner ces œuvres d'art à la résidence provinciale ou territoriale du sénateur, sont des dépenses admissibles. Le Sénat ne prend à sa charge aucun frais d'assurance, de nettoyage, de conservation ou de restauration liés à l'œuvre d'art, et n'accepte aucune responsabilité en cas de dommage, de perte ou de vol de biens personnels. Le sénateur doit signer une exonération de responsabilité établie par le Bureau du légiste et conseiller parlementaire relativement aux œuvres d'art murales concernées avant d'engager toute dépense visée au présent paragraphe; et

Que ces changements entrent en vigueur immédiatement.

Le sénateur Loffreda propose la motion.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

La présidente : La motion est adoptée.

[Traduction]

Sénateurs, le prochain point à l'ordre du jour découle d'une question que la sénatrice Ringuette souhaitait soulever lors de la dernière réunion du comité. Vous vous souviendrez que nous avons alors manqué de temps. J'ai donc demandé à la sénatrice Ringuette de transmettre ses préoccupations à notre greffière de telle sorte que nous puissions nous pencher sur la question. Mme Toni Francis, dirigeante principale des ressources humaines, va maintenant se joindre à nous à titre de témoin.

Notre collègue, la sénatrice Ringuette, a notamment souligné à quel point il pouvait être difficile de parler à un représentant de Canada Vie pour régler un problème. Elle a indiqué avoir passé plusieurs heures en attente au téléphone à la fin septembre sans pouvoir parler à un représentant. Il semblerait que la situation se soit même détériorée au cours de la semaine en question, car on ne pouvait même plus la placer en attente lors de ses dernières tentatives parce que le système téléphonique était déjà au maximum de sa capacité.

Colleagues, the issue with Canada Life is not limited to the Senate. Some of you have might have seen that the other place has created a committee to investigate the situation.

Toni, could you'll give us an update on the issue relating to Canada Life in the Senate?

Toni Francis, Chief Human Resources Officer, Human Resources Directorate, Senate of Canada: Good morning, Madam Chair and senators.

It has been 14 weeks of a difficult transition to Canada Life. At this point, we know that Canada Life has enrolled approximately 99% of plan members, but we still have a gap.

On September 11, Human Resources communicated with the organization that we had put together a plan that, should anyone be having difficulty contacting Canada Life with positive enrolment issues or claim issues, they could contact two members of our team, specifically Lyne Jaeggi for senators and Marie-Josée Maheu for Senate employees.

We're supporting as many people as we can, and we have. Thank you, everyone, for your patience. The team has been working tirelessly with contacts at Canada Life and PSPC. We have weekly meetings that we participate in to be able to advance concerns and experiences that individuals at the Senate are having. We are supporting issues around positive enrolment. We're seeing fewer of those issues at this time. We're seeing a bit of an uptake on more claims issues; individuals are having difficulties getting through to have their claims issues resolved. We're doing the best we can. So far, we have been successful in helping the individuals who have contacted us.

If any of you know Lyne Jaeggi, she's a relationship-builder extraordinaire, so we have been able to establish a rapport and relationship with Canada Life to be able to get attention on the needs of our employers and senators. We are asking that individuals who have any difficulties — in terms of urgent medical needs or prescription refills — are contacted immediately. They have been responsive. They're doing the best they can.

Ms. Maheu has also been great in helping Senate employees. We're going above and beyond in making sure your issues are responded to and resolved.

Le Sénat n'est pas le seul à éprouver des problèmes avec Canada Vie. Vous avez peut-être d'ailleurs noté que l'autre chambre a créé un comité pour enquêter sur la situation.

Madame Francis, auriez-vous l'obligeance de faire le point avec nous sur la situation de Canada Vie en ce qui concerne le Sénat?

Toni Francis, dirigeante principale des ressources humaines, Direction des ressources humaines, Sénat du Canada : Bonjour, madame la présidente et mesdames et messieurs les sénateurs et sénatrices.

La difficile transition vers Canada Vie s'est amorcée il y a 14 semaines. Nous savons qu'environ 99 % des adhérents au régime sont maintenant inscrits auprès de Canada Vie. Il y a encore toutefois un manque à combler.

Le 11 septembre dernier, les Ressources humaines ont informé l'organisation qu'un plan avait été mis au point de telle sorte que tous ceux qui éprouvent des difficultés à communiquer avec Canada Vie pour effectuer leur inscription préalable ou régler des demandes de remboursement puissent entrer en contact avec deux membres de notre équipe, soit Lyne Jaeggi pour les sénateurs et Marie-Josée Maheu pour les employés du Sénat.

Nous nous efforçons de venir en aide au plus de gens possible. Nous vous remercions tous de votre patience. L'équipe s'emploie sans relâche à assurer les communications nécessaires avec Canada Vie et SPAC. Nous participons à des rencontres hebdomadaires afin de mettre de l'avant les préoccupations des gens du Sénat et les expériences qu'ils doivent vivre. Nous apportons le soutien nécessaire pour ce qui est de l'adhésion préalable. On constate récemment de moins en moins de problèmes à ce niveau. La situation est légèrement plus difficile quand vient le temps d'obtenir de l'aide pour régler un problème lié aux demandes de remboursement. Nous faisons vraiment de notre mieux. Jusqu'à maintenant, nous avons réussi à aider ceux et celles qui ont communiqué avec nous.

Ceux qui connaissent Lyne Jaeggi savent à quel point elle est efficace pour nouer des liens. C'est ainsi que nous avons pu établir une relation avec Canada Vie pour que l'entreprise tienne compte des besoins de nos employés et des sénateurs. Nous réclamons que l'on communique immédiatement avec ceux et celles qui se retrouvent dans une situation difficile, notamment en raison de besoins médicaux urgents ou d'ordonnances à renouveler. On a bien accueilli cette requête. L'entreprise fait de son mieux.

Mme Maheu a aussi accompli un excellent travail en apportant son aide aux employés du Sénat. Nous allons au-delà des normes établies de telle sorte que vos problèmes puissent être bel et bien réglés.

We're sending an update message; we should have one out shortly. Hopefully, it's in inboxes this morning. That update is to reassure all members of this plan that Canada Life, under the direction of the Treasury Board and PSPC, are making improvements.

[Translation]

Canada Life acknowledges its service issues and is announcing the following changes, which plan members will be able to see: a significant increase in the number of agents available at the call centre; improved functionality of the member contact centre; updated website content to help answer common member questions; increased communication with pharmacies to facilitate claims processing.

There are improvements, but services still fall short of Canada Life's needs. The company is confident that plan members will continue to see progress. Human resources will continue to provide assistance to those unable to reach a Canada Life agent: Lyne Jaeggi for senators — but for the next three weeks it will be Diana Tullio — and Marie-Josée Maheu, who is part of our Pay and Benefits team, for Senate employees.

[English]

I'm happy to answer any questions you may have. Please do reach out. We continue to do our best and work to support your needs.

Senator Plett: Thank you, Toni, for being here. Let me tell you that when I call my wife later today and tell her that we found somebody here in the Senate who's going to help us, she will be shouting hallelujahs from the rooftops.

This Canada Life episode at least lets Pierre off the hook with Unit4 a little bit because we've found something that is worse than Unit4. It is just the most horrendous decision that has been made in my time here in the Senate. I don't know who the idiot was who decided this was a good program, but we are getting no responses, to the point where we actually had somebody call my wife back by phone from Canada Life and tell her that they don't deal on the phone. They called her on the phone to tell her they don't deal on the phone.

I'm not going to belabour this. My dentist has been waiting since some time at the beginning of September for something from Canada Life. We don't know who to talk to. We are getting nowhere.

Nous sommes en train d'envoyer un message de mise à jour que vous devriez recevoir d'ici la fin de l'avant-midi. Il s'agit de rassurer tous les adhérents à ce régime en leur garantissant que des améliorations sont apportées par Canada Vie, sous la supervision du Conseil du Trésor et de SPAC.

[Français]

Canada Vie reconnaît ses problèmes de service et annonce les changements suivants, que les participants seront en mesure de constater : une augmentation considérable du nombre d'agents disponibles au centre d'appel; une amélioration dans la fonctionnalité du centre de services aux participants; une mise à jour du contenu du site Web pour aider à répondre aux questions courantes des participants; une augmentation des communications avec les pharmacies pour faciliter le traitement des demandes de règlement.

Il y a des améliorations, mais les services ne sont toujours pas à la hauteur des besoins de Canada Vie. La compagnie est convaincue que les participants continueront de voir des progrès. Les ressources humaines continueront à fournir de l'aide aux personnes incapables de rejoindre un agent de Canada Vie : il s'agit de Lyne Jaeggi pour les sénateurs — mais pour les trois prochaines semaines, ce sera Diana Tullio — et de Marie-Josée Maheu, qui fait partie de notre équipe de la paie et des avantages sociaux, pour les employés du Sénat.

[Traduction]

Je serai ravie de répondre à toutes vos questions. N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous. Nous allons continuer de faire de notre mieux pour satisfaire à vos besoins.

Le sénateur Plett : Merci, madame Francis. Je peux vous assurer que lorsque j'appellerai ma femme cet après-midi pour lui dire que nous avons trouvé quelqu'un au Sénat qui va pouvoir nous aider, elle va grimper sur le toit pour crier sa joie.

L'épisode de Canada Vie va tout au moins permettre à M. Lanctôt de respirer un peu. On vient en effet de trouver quelque chose qui est pire que le système Unit4. C'est tout simplement la plus mauvaise décision à avoir été prise depuis que je suis au Sénat. Je ne sais pas quel idiot a pensé que cela pouvait être une bonne idée, mais il est impossible d'obtenir des réponses de ces gens-là. Il y a même un représentant de Canada Vie qui a rappelé mon épouse pour lui dire qu'il ne pouvait rien régler par téléphone. On prend le téléphone pour nous dire que rien ne peut se faire par téléphone.

Je ne veux pas trop m'attarder là-dessus. Mon dentiste attend une réponse de Canada Vie depuis le début septembre. Nous ne savons pas à qui nous adresser. Nous n'allons nulle part.

So let me just say thank you. We will be contacting you later today to get the exact contact number of whom we will be talking to and prepare her for our phone calls and questions.

Thanks also to Senator Ringuette, if she's the one who raised this issue, because it is a terrible system. We were doing quite well before. This is one of those situations where we decided to fix something that wasn't broken, and it definitely hasn't gone in the right direction.

Thank you, Toni.

Ms. Francis: You're welcome, Senator Plett.

They moved 1.7 million people, so while I do not work for Canada Life, I would say that it's an extraordinary feat to have happen, and it's unfortunate that things have not gone as planned. The transition of files was to have happened by June 30 in time for the July 1 active date, but it's something that's gone very wrong. We're sorry for their experience and more so for all members of the plan.

My colleague Monique Daigle will reach out to you, and we will get things straightened out as best we can.

Senator Plett: Thank you very much. With moving 1.7 million people, both sides of the equation knew how many people were being moved before the decision was made, so that doesn't wash for me. Nevertheless, thank you, and we'll wait for somebody to call my office. Thank you.

Senator Moodie: I agree with my colleague. Don't take on what you can't do. We knew it was 1.7 million and a gross underestimation of what was required — a complete horrendous mess.

Thank you, Toni, for helping me personally sort out my transition. However, all of us are now experiencing the next phase of dysfunction, which is the claims that are now a problem.

With what you're hearing and in the discussions that you're having with Canada Life right now around the issues and the potential solutions, are you satisfied that what they're doing can actually take on the required scope of people, operators, the understanding of their staff, of how and what they should be doing? Are you satisfied that we will actually see some improvement here?

Je vais donc me contenter de vous remercier. Nous allons communiquer avec vous dans le courant de la journée pour obtenir les coordonnées exactes de la personne qui va nous servir d'intermédiaire. Vous pouvez lui dire de se préparer à recevoir beaucoup d'appels et de questions.

Je veux aussi remercier la sénatrice Ringuette d'avoir soulevé cette question, car c'est un système vraiment épouvantable. Tout allait plutôt bien auparavant. C'est encore cette manie de vouloir régler des problèmes qui n'existent pas, et on peut certes affirmer que les choses ne vont pas dans le sens que l'on souhaiterait.

Merci, madame Francis.

Mme Francis : Il n'y a pas de quoi, sénateur Plett.

Pas moins de 1,7 million de personnes ont changé d'assureur. Bien que je ne travaille pas moi-même pour Canada Vie, je peux vous dire que ce n'est pas une mince tâche, et qu'il est malheureux que les choses ne se soient pas déroulées comme prévu. La transition des dossiers devait prendre fin le 30 juin, soit à temps pour la date d'activation du 1^{er} juillet, mais les choses ont vraiment mal tourné. Nous sommes désolés pour eux, et plus encore pour tous les adhérents à ce régime.

C'est ma collègue, Monique Daigle, qui va communiquer avec vous, et nous allons faire le nécessaire pour régler ces questions au meilleur de notre capacité.

Le sénateur Plett : Merci beaucoup. Quant à ce chiffre que vous citez, on savait de part et d'autre qu'il s'agissait de 1,7 million de personnes avant même que la décision soit prise. Cela ne justifie donc rien à mes yeux. Quoi qu'il en soit, les gens de mon bureau vont attendre votre appel. Je vous remercie.

La sénatrice Moodie : Je suis d'accord avec mon collègue. N'entreprenez pas de projet que vous n'êtes pas en mesure de mener à bien. On savait que 1,7 million de personnes étaient touchées, et on a grandement sous-estimé les ressources nécessaires. C'est un gâchis total.

Je vous remercie, madame Francis, de m'avoir aidée personnellement à faire la transition. Voilà toutefois que nous devons maintenant tous composer avec les problèmes qui se posent à l'étape suivante, c'est-à-dire le règlement des demandes de remboursement.

D'après ce que vous pouvez entendre et ce que vous êtes à même de déduire des discussions que vous avez actuellement avec les gens de Canada Vie concernant ces problèmes et les solutions possibles, avez-vous bon espoir que les mesures que l'on prend maintenant vont permettre de déployer des effectifs suffisamment nombreux et compétents pour assurer le bon fonctionnement du système? Croyez-vous vraiment que nous allons pouvoir constater des améliorations?

Thank you for putting somebody in place to help us, but the problems will continue — that is my expectation — in a major way. It seems as if there is a gross underestimation on the side of Canada Life as to what it is they're doing and the scope of what they've taken on.

The Chair: I am not sure you're in a position to answer the question.

Ms. Francis: That's what I was going to say.

Thank you, senator. I'm not close enough to the conversations to say that. As I said, TBS and PSPC are providing the direction of their expectations to Canada Life.

We're seeing improvements — that's what the message coming out today will say — in terms of adding people to the call centre and contacting pharmacies. In one scenario, we did that to help one of our employees. They're continuing to add volume in terms of their ability and to answer frequently asked questions by adding those to a website so people have information at hand.

Outside of that, I can't confidently comment, not being at the table to be able to ascertain how things are going to go moving forward. All I can say is that we will stay ready to support. Our team members have other full-time jobs but will continue to prioritize this to support the needs of individuals of this organization.

Senator Moodie: Is it reasonable to expect us, as a Senate, with all of our employees and with the responsibilities in your department, to expect that you're at such a distance? Why are we not having closer conversations about this to understand where and what we can expect in the future?

Ms. Francis: I think the position we find ourselves in is that we participate in a plan that is purchased. We jumped into a plan that was purchased and dealt with by the Treasury Board. As a member of the overarching plan, we don't negotiate with the entities that they negotiate with to put a plan in place. The different departments don't find themselves sitting at the table for these conversations.

Senator Moodie: I understand that, but do you get an opportunity to ask them what is happening and what they are doing about this? They contracted this.

Merci d'avoir désigné quelqu'un pour nous venir en aide, mais je m'attends à ce que les problèmes demeurent importants. Tout indique que les responsables de Canada Vie ont nettement sous-estimé l'ampleur de la tâche à laquelle ils s'attaquaient.

La présidente : Je ne suis pas sûre que notre témoin puisse vraiment vous répondre à ce sujet.

Mme Francis : C'est justement ce que j'allais souligner.

Merci, sénatrice. Je ne participe pas assez directement aux échanges pour pouvoir vous dire ce qu'il en est. Comme je l'indiquais, ce sont le Secrétariat du Conseil du Trésor et SPAC qui voient à ce que Canada Vie offre un service à la hauteur des attentes.

Comme vous pourrez le lire dans le message que nous envoyons aujourd'hui, nous avons pu constater des améliorations grâce à l'ajout de personnel pour le centre d'appels et les communications avec les pharmacies. Dans l'un des dossiers que nous avons traités, un de nos employés s'en est mieux sorti grâce à ces améliorations. L'entreprise continue d'accroître ses capacités en plus d'offrir maintenant sur son site Web des réponses aux questions les plus fréquemment posées.

Il m'est par ailleurs impossible de vous donner une meilleure idée de la façon dont les choses vont tourner, car je ne participe pas moi-même à ces discussions. Je peux seulement vous dire que nous demeurons prêts à apporter notre soutien. Les membres de notre équipe ont déjà une pleine charge de travail, mais vont continuer d'accorder la priorité à cette aide que nous voulons offrir pour répondre aux besoins des différents membres de l'organisation.

La sénatrice Moodie : Compte tenu de l'importance des effectifs du Sénat et des responsabilités de votre service, est-il vraiment acceptable que l'on vous garde ainsi à distance? Pourquoi n'avons-nous pas droit à des échanges plus directs à ce sujet pour pouvoir comprendre ce qu'il en est et ce que l'avenir risque de nous réservé?

Mme Francis : Je crois que nous nous retrouvons dans une situation où nous sommes adhérents à un régime d'application générale dont le Conseil du Trésor a fait l'acquisition et assume la gestion. À ce titre, nous ne négocions pas avec l'entité avec laquelle on s'est entendu pour mettre en place ce régime. Les différents ministères ne participent pas directement à ces échanges.

La sénatrice Moodie : Je comprends cela, mais avez-vous tout de même la possibilité de demander des explications sur ce qui se passe et sur les mesures qui sont prises? Après tout, c'est un marché de services qui a été octroyé.

Ms. Francis: Our team members are at the weekly meetings and we're constantly reinforcing and sharing the concerns and experiences. Unfortunately, we're not alone in that. I think they're hearing it loud and clear from a lot of organizations.

Senator Moodie: Thank you.

Ms. Francis: You're welcome.

Senator Quinn: I feel so much better now because I know it's painful going through transitions and service providers. Last week, my wife's first call to them was an hour and 57 minutes. For the second call, things were getting better. It was an hour and 38 minutes. It was an improvement.

I find it almost reprehensible that we're having to have Senate employees take time out of their busy days to deal with this issue. We're all appreciative that you're doing so, but it shouldn't be taking place. This is a management issue on a contractual basis. As Senator Plett said, they knew the number; they knew how many were coming over. Did they hire and engage the appropriate number of increased staff to deal with that influx?

Our pharmacist has told us that they're impossible to deal with. There's another avenue of frustration on that level.

I find it a shame that your folks, who are already occupied and busy, have to be embroiled in all of this. It's the Treasury Board, I believe, that needs to take this bull by the horns. It's the Treasury Board who has to represent the Government of Canada and the employees and those who are part of this plan. They need to take these folks on and hold them to account.

There must be performance standards in a contract of this nature. It's not a Senate issue. It's a Treasury Board issue because it's across government, and at the pharmacy level.

The Chair: Thank you, Senator Quinn.

Senator Boehm: Thank you very much. I agree with my colleagues. In listening, I'm getting a bit of PTSD on something called Phoenix. That disaster has been with us in a larger sense for a long time, and it's still not gone.

Mme Francis : Des membres de notre équipe participent aux réunions hebdomadaires, et nous revenons sans cesse à la charge pour faire part de nos préoccupations et de nos expériences. Malheureusement, nous ne sommes pas les seuls à vivre une telle situation. Un grand nombre d'organisations ne manque pas d'exprimer très clairement leurs doléances.

La sénatrice Moodie : Je vous remercie.

Mme Francis : Il n'y a pas de quoi.

Le sénateur Quinn : Je me sens maintenant vraiment soulagé, car je sais à quel point il peut être pénible de composer avec ces transitions et ces fournisseurs de services. La semaine dernière, mon épouse a fait un premier appel à Canada Vie qui a duré une heure et 57 minutes. Pour son second appel, les choses se sont améliorées. Il n'a duré qu'une heure et 38 minutes. C'était un peu mieux.

Je trouve regrettable que nous soyons obligés de demander à des employés du Sénat de trouver du temps dans leur horaire déjà chargé pour régler ces questions. Nous vous sommes tous reconnaissants du soutien que vous nous apportez ainsi, mais les choses ne devraient pas se passer de cette manière. C'est un problème de gestion lié à l'attribution d'un marché. Comme le soulignait le sénateur Plett, ces gens-là savaient combien de personnes allaient devoir faire la transition. Ont-ils embauché un nombre suffisant d'employés supplémentaires pour traiter cet afflux de dossiers?

Notre pharmacien nous a dit qu'il était impossible de traiter avec cette entreprise. Il y a donc aussi de la frustration à ce niveau-là.

J'estime honteux que vous vous retrouviez mêlés à toutes ces histoires alors même que vous êtes déjà si occupés par ailleurs. Selon moi, c'est le Conseil du Trésor qui devrait prendre le taureau par les cornes. C'est le Conseil du Trésor qui doit représenter le gouvernement du Canada et ses employés ainsi que tous ceux qui ont adhéré à ce régime. Il faut demander des comptes à cette entreprise.

Un tel marché de services doit être assorti de normes de rendement. Ce n'est pas un problème qui se limite au Sénat. C'est une question qui relève du Conseil du Trésor parce qu'elle touche l'ensemble du gouvernement et a même des répercussions sur les pharmacies.

La présidente : Merci, sénateur Quinn.

Le sénateur Boehm : Merci beaucoup. Je partage l'avis de mes collègues. À l'écoute des différentes interventions, j'ai un peu l'impression d'être en choc post-traumatique en lien avec un système appelé Phénix, un gâchis qui nous affecte depuis un bon moment déjà et qui n'a pas fini de nous causer des embarras.

Ms. Francis, I know you've got team members who are sitting and comparing and dealing with Canada Life, but are you, as head of HR, talking to any of your counterparts through the system not only here in Parliament and the other place, but also with the board or other departments? It seems to me that if we have 99% positive enrolment, as you said in your remarks, but the problem isn't going away in terms of client service on the part of Canada Life, then a trend line should be established. If the trend continues to be two-hour waits on claims and the like, or phone calls telling you that you can't use the phone to talk to people, then the company should be held to account. I agree with what Senator Quinn just said.

To do that, however, you must have a bit of a database or a sense on what the trend is because if it's going to continue like this, we have a big problem.

Ms. Francis: Agreed. Thank you, senator. We have been receiving regular messages from Treasury Board and following their lead in terms of the updates, the information and the work that they're doing. Certainly, I can add our data to the experience of others. Most definitely that's something I can add to the to-do list. Thank you.

The Chair: Thank you, Toni. Are there any other questions, colleagues?

Senator Loffreda: Just to summarize all that, I've often said lately that if it's not broken, don't fix it. If you fix it, you'll break it. This is a good example.

I respect the fact that Treasury Board took that decision, but we need a plan going forward and some reassurances. As I said to my colleagues, "Don't take on what you can't or won't be able to do." When the decision was made, I assume assurances were made that they were able to service such a plan. I think we need reassurances at this point. I think promises were made at the time. What were they? Why were they not kept?

With respect to the comment Senator Quinn made, I would want to ask him this question but I'll abstain. His pharmacist said they're impossible to deal with. Was that before they took us on or once they took us on? That's the question. When you take on

Madame Francis, je sais que des membres de votre équipe participent aux discussions et aux échanges avec Canada Vie, mais est-ce que vous-même, en votre qualité de dirigeante principale des ressources humaines, parlez à vos homologues dans l'ensemble du réseau, c'est-à-dire non seulement ici au Parlement, mais aussi au Conseil du Trésor et dans les ministères? À mon avis, si Canada Vie continue d'offrir un service de piètre qualité alors que la proportion d'adhésions préalables atteint 99 %, comme vous l'indiquez dans vos observations préliminaires, il faudrait déterminer quelle tendance se dessine. Si cet exercice révèle que l'on doit encore attendre deux heures pour obtenir de l'aide, notamment pour les demandes de remboursement, ou que l'on téléphone aux gens pour leur dire qu'il est impossible d'utiliser le téléphone pour leur parler, alors il faut demander des comptes à cette entreprise. J'abonde tout à fait dans le sens du sénateur Quinn à ce sujet.

Je suppose toutefois que vous procédez déjà à un tel exercice en recueillant certaines données et en cherchant à dégager une tendance, car si la situation actuelle devait persister, nous serions vraiment en difficulté.

Mme Francis : C'est aussi ce que je pense. Merci, sénateur. Nous recevons régulièrement des messages du Conseil du Trésor qui fait le point sur la situation, nous transmet de l'information et nous indique les mesures qui sont prises. Il est bien certain que nous pourrions recueillir nos propres données pour renchérir sur l'expérience vécue par nos homologues. C'est assurément une activité que je peux ajouter à la liste des choses à faire. Je vous remercie.

La présidente : Merci, madame Francis. Est-ce que mes collègues sénateurs auraient d'autres questions?

Le sénateur Loffreda : On pourrait sans doute résumer toute la situation par une maxime que j'ai utilisée souvent ces derniers temps. Rien ne sert de chercher une solution à un problème qui n'existe pas. C'est en agissant de la sorte que l'on crée de véritables problèmes. Nous en avons ici un bon exemple.

Je suis conscient que cette décision a été prise par le Conseil du Trésor, mais il nous faut un plan et certaines garanties pour la suite des choses. Comme je le dis toujours à mes collègues, il vaut mieux ne pas entreprendre des projets que l'on ne pourra pas mener à terme. Lorsque cette décision a été prise, je présume que l'on a obtenu de l'entreprise en question des garanties quant à sa capacité d'offrir les services nécessaires à la bonne gestion d'un régime de cette importance. Je pense que le moment est venu d'entériner ces garanties. Je crois que certaines promesses ont été faites au départ. Je voudrais maintenant savoir quelles étaient ces promesses et pour quelles raisons elles n'ont pas été tenues.

J'aimerais bien poser une question au sénateur Quinn concernant un commentaire qu'il a fait, mais je vais m'en abstenir. Il nous a dit que son pharmacien lui avait indiqué qu'il était impossible de traiter avec cette entreprise. Était-ce avant

a new contract, reputational risk should be your top priority or concern. We're talking about the Treasury Board. I'm certain that we have looked at the reputation of Canada Life.

At this point, we need a plan going forward. Don't just say it's the Treasury Board, but get the plan from the Treasury Board. I would deep dive into what they did and make them accountable. This is an important issue — not for us but for our staff, for their families and for everybody else. It's never about us. It's about everybody else. We've got responsibilities here. I think we need a plan going forward. What's going to happen? Why did it happen? How will we make it not happen again?

The Chair: Thank you, Senator Loffreda. Toni, do you have anything to add?

Ms. Francis: No. I think that's a great point, Senator Loffreda. I will certainly contact them to see if they can give us an outline of what's to come in the future and what expectations have been made of Canada Life.

Senator Loffreda: Why did you make that decision? At this point, we want to know. Like I said, it's not about us. It's about everybody else. We have responsibilities here.

The Chair: Senator Quinn, would you like to answer Senator Loffreda's question?

Senator Quinn: Yes. It was last week. The name of the game is to get the contract. However, in contracts there must be performance standards that are obviously not being met or they were poorly evaluated at the time of the contract — one or the other.

The Chair: Any other questions or comments before I move on to other business?

If not, senators, before we proceed in camera, following a concern raised by the Honourable Senator Ringuette regarding the requirement to have more communication concerning the current COVID wave, the steering committee looked into the matter relating to the terms of frequency.

qu'ils assument la gestion de notre régime ou depuis qu'ils s'en chargent? Lorsque vous acceptez un nouveau contrat, les risques pour votre réputation devraient être au sommet de vos priorités ou de vos préoccupations. Il est question ici du Conseil du Trésor. Je suis persuadé que l'on a fait le nécessaire pour s'assurer de la bonne réputation de Canada Vie.

Il nous faut maintenant un plan pour l'avenir. Plutôt que de se contenter de dire que cela relève du Conseil du Trésor, il faut exiger de celui-ci qu'il nous présente un plan. Je vais pour ma part examiner de très près les mesures qui ont été prises et leur demander des comptes. C'est un enjeu d'importance — pas pour nous, mais pour notre personnel, leurs familles et tous les autres. Ce n'est jamais notre situation qui prime. C'est le sort de tous les autres qui nous importe. Nous avons des responsabilités à assumer dans notre rôle ici. J'estime donc qu'il nous faut un plan pour savoir ce que l'avenir nous réserve et déterminer comment les choses ont pu tourner de cette manière et quels sont les moyens à prendre pour éviter que cela se reproduise.

La présidente : Merci, sénateur Loffreda. Madame Francis, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Francis : Non. Je crois que vous avez tout à fait raison, sénateur Loffreda. Je vais assurément communiquer avec les gens du Conseil du Trésor pour voir s'ils veulent nous donner un aperçu de ce qui nous attend et des précisions sur les exigences à remplir par Canada Vie.

Le sénateur Loffreda : Pourquoi a-t-on pris cette décision? C'est ce que nous voudrions savoir maintenant. Comme je le disais, ce n'est pas pour notre propre compte, mais pour tous ces gens envers lesquels nous avons des responsabilités.

La présidente : Sénateur Quinn, souhaiteriez-vous répondre à la question du sénateur Loffreda?

Le sénateur Quinn : Oui. C'était la semaine dernière. On dirait que tout ce qui importe, c'est d'obtenir le contrat. Les contrats doivent toutefois prévoir des normes de rendement qui n'ont de toute évidence pas été respectées en l'espèce ou qui ont été définies sur la base d'une évaluation erronée au moment de la signature. C'est l'un ou c'est l'autre.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou commentaires avant que nous passions au point suivant?

Comme il ne semble pas y en avoir, j'aurais une dernière information à vous transmettre avant que nous poursuivions à huis clos. À la suite d'une préoccupation soulevée par la sénatrice Ringuette quant à la nécessité d'être mieux informés relativement à la vague actuelle de cas de COVID, le comité directeur s'est penché sur la question de la fréquence des communications à cet égard.

As a result, HR has advised us that they will follow the pattern waves to avoid being alarmist as well as overcommunicating to the point of desensitization or overcommunicating if a predetermined schedule collides with spikes in the community. We will keep you apprised when appropriate. Are there any questions or comments on this?

[Translation]

Dear colleagues, are there any other points we need to address in public?

In that case, we will briefly suspend the meeting so that the clerk can ensure that we are in camera. However, before doing so, I'd like to remind everyone that the Internal Economy Committee's meetings are mostly held in public. It is only when committee members are examining sensitive issues, such as salaries, contracts and contract negotiations, labour relations and personnel or safety matters, that these items are discussed in camera. The committee wants to be as transparent as possible about the important work it does.

I will ask the clerk to inform committee members when we go in camera.

(The committee continued in camera.)

En conséquence, les Ressources humaines nous ont avisés que l'on allait simplement suivre la succession des différentes vagues afin d'éviter l'alarmisme, un excès de communication risquant de désensibiliser les gens ou des messages superflus lorsqu'une flambée des cas coïncide avec le calendrier des mesures déjà prévues dans la collectivité. Nous vous tiendrons informés au besoin. Y a-t-il des questions ou des commentaires à ce sujet?

[Français]

Chers collègues, y a-t-il d'autres points que nous devons traiter en public?

Sinon, nous allons suspendre brièvement la séance pour que la greffière puisse s'assurer que nous sommes à huis clos. Toutefois, avant de le faire, j'aimerais rappeler à tous que les réunions du Comité de la régie interne se déroulent la plupart du temps en public. Ce n'est que lorsque les membres du comité examinent des sujets sensibles, comme les salaires, les contrats et les négociations contractuelles, les relations de travail et les questions de personnel ou de sécurité que ces points sont discutés à huis clos. Le comité veut être aussi transparent que possible quant au travail important qu'il accomplit.

Je demanderai à la greffière d'informer les membres du comité lorsque nous passerons à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)
